

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



La Communauté de communes se mobilise pour les employeurs et les saisonniers en Oisans

Le Bourg-d'Oisans, le 21 juillet 2023

Après avoir accueilli, le 6 juin dernier, les **Rencontres de la saisonnalité alpine** sur le thème du logement des travailleurs saisonniers, la Communauté de communes poursuit sa mobilisation en faveur de l'emploi saisonnier en Oisans !

Elle organise, en partenariat avec Pôle Emploi, le Grésivaudan et Grenoble Alpes Métropole, et avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône Alpes :

le 2^e Salon départemental de l'emploi saisonnier en Isère lundi 2 octobre 2023

dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie, à Grenoble (derrière la gare). Cet évènement rassemblera employeurs, partenaires de l'emploi, et la formation et partenaires sociaux, tous impliqués pour vous accompagner au mieux dans la préparation de votre saison.

Pour les salariés : l'accès est totalement libre et gratuit. Les candidats habitants en Oisans qui auraient besoin d'un transport (A/R) le jour du salon peuvent, et doivent, se faire connaître auprès de **France services Oisans** au 06 86 82 55 82 (ou franceservices@ccoisans.fr).

Pour les employeurs : 70 stands (sur les 110 du salon) sont réservés aux employeurs de l'Oisans. Si la participation est gratuite, l'inscription des employeurs est quant à elle obligatoire (scannez le QR code). N'attendez pas !

Contact presse

s.poirot@ccoisans.fr

07 50 54 74 56

 **ccoisans.fr**

Inscription recruteur



Communauté de communes de l'Oisans

1 bis rue Humbert BP 50 - 38520 Le Bourg d'Oisans - Tél : 04 76 11 01 09 / accueil@ccoisans.fr / www.ccoisans.fr / Siret 243 800 745 00164